



**Julien Marquis,  
président du Conseil municipal  
2021-22**

**Allocution du 23 mai 2022 :  
Bilan de l'année 2021-2022**

C'est bientôt la révolution !  
Celle de la terre autour du soleil...  
Une de plus, le 31 mai prochain, qui marquera la  
fin de cette 2<sup>e</sup> année de législature.

Je suis à court de bêtises à vous raconter, et vous à bout de patience pour les écouter.

Je vous propose ainsi de reprendre en guise de plan, chapitre après chapitre, mon allocution initiale, du 21 juin 2021, pour dresser un bilan.

**Chapitre 1 : La présidence**

J'annonçais avoir l'intention de commettre des erreurs, puisqu'il n'y a que celui qui ne fait rien qui ne se trompe jamais. J'espère que vous n'avez pas été déçus... !

Pas facile en revanche d'en tirer les leçons dans cette fonction singulière, puisque notre système de tournus annuel implique qu'il n'y a pas de seconde chance pour les événements qui n'ont lieu qu'une fois l'an.

Je dois vous l'avouer : il y a encore 5 ou 10 ans, en me rasant le matin, je ne rêvais pas de devenir président du Conseil municipal.

Eh bien je dois dire que cet honneur s'est doublé pour moi d'un immense plaisir, et j'espère que vous l'avez ressenti.

Servir l'institution, la représenter, la faire vivre, nouer des contacts, mener des projets, trouver des compromis, planter des graines et les voir germer, aller à la rencontre de la population : voilà une mission extraordinaire. J'ai peut-être trouvé ma vocation, qui sait ? mais ça s'annonce mal pour moi, puisqu'il paraît que je suis viré dans 8 jours.

**Chapitre 2 : Le Bureau du Conseil municipal**

Je m'attendais à ce que notre nouveau système à un représentant par parti constitue un plus, et je dois dire que c'est bel et bien un succès.

Nous avons fonctionné à la fois sérieusement et dans la convivialité, dans un esprit de collégialité et de dialogue permanent (merci WhatsApp), bref, en équipe.

Je voudrais donc remercier Muriel de Terwangne, Xavier Henauer et Aline Sauter Caillet, je vous propose de les applaudir !

En juin 2021, c'était mon Chapitre 3, je vous parlais aussi de nos rapports avec le Conseil administratif, en citant de grands philosophes, comme Walt Disney.  
Une petite dernière pour la route, tirée cette fois du Livre de la jungle :  
« Aie confiance, crois en moi.  
Que je puisse veiller sur toi.  
Fais un somme, sans méfiance.  
Le silence propice te berce.  
Souris et sois complice. »

Mesdames et Messieurs, de confiance il a souvent été question cette année.  
Permettez-moi de m'y arrêter un instant, avec humour et sérieux à la fois.

En questionnant, en sonnant l'alarme ou encore en sollicitant une modeste audition ou la production d'un document, par exemple, notre Conseil ne s'est pas toujours laissé bercer. Jusqu'à jouer un rôle qui n'est pas le sien ?

Cette question clé appelle une réponse sans ambiguïté.

La confiance ne fonctionne pas à sens unique, elle n'est pas unilatérale ; confiance ne veut pas dire allégeance.

Par essence, la confiance est mutuelle. Relation et confiance ne se conçoivent pas l'une sans l'autre.

Ainsi action politique et relation de confiance ne s'excluent pas, elles se renforcent !

Je vous livre ici sans ambages ma vision du système politique communal et du rapport entre nos autorités, que vous connaissez déjà certainement.

La Constitution et la loi donnent au Conseil administratif des responsabilités prépondérantes, qui l'obligent.

Qui l'obligent à faire passer l'intérêt supérieur de la commune avant les préférences personnelles, qui l'obligent à indiquer un cap, à porter des projets politiques, qui l'obligent à protéger, maîtriser et diriger l'administration et, enfin, qui l'obligent à tirer vers le haut le Conseil municipal en valorisant son rôle, ses travaux et ses membres, pour se frotter à lui sur le terrain des opinions et du débat politique, dans le cadre d'un partenariat et de joutes dynamiques.

Il faudrait être toujours d'accord pour ne pas être fâchés ? Voilà une drôle de vision du couple. On peut ne pas être toujours d'accord, et entretenir une relation de confiance. On peut s'affirmer, s'exprimer, s'opposer sans qu'il ne soit question d'attaques ou de défiance.

Bref vous l'aurez compris, je me suis efforcé d'être ce président qui plutôt que de chercher à faire somnoler ses collègues, aura voulu susciter leur participation active.

Les difficultés rencontrées par le Conseil administratif me peinent. Pour ses membres, pour qui la situation ne doit pas être facile sur le plan humain. Pour notre Conseil et pour la population de Versoix, témoins malgré eux.

Dialogue, collégialité et esprit de consensus, des compétences solides et des qualités humaines indispensables : dans un exécutif, ce sont ces ingrédients qui font le succès de la Suisse depuis près de deux siècles. Revenons donc aux fondamentaux, le reste n'est que commentaire.

Quatrième et dernier chapitre : Le programme de l'année écoulée

Nous avons choisi avec Madame le Maire trois mots-clés pour éveiller nos cinq sens.

Un regret tout d'abord, celui de ne pas avoir pu proposer de formation digne de ce nom aux membres du Conseil municipal, en raison du retrait de la HEG. Dommage.

Je suis très fier en revanche de la capacité que nous avons à nous engager ensemble, au-delà de tout clivage partisan ou émotionnel, entre membres du Conseil municipal. Au Conseil municipal, l'ambiance est excellente, même et surtout, oserais-je dire, lorsque nous ne sommes pas tout à fait d'accord !

Nous avons remis au Conseil administratif un rapport sur la route de Suisse et les améliorations à apporter en matière de sécurité et de mobilité – nous les attendons ! –, nous travaillons ensemble en commission et en marge de celles-ci, nous proposons des amendements conjoints, nous menons une action concrète et constructive porteuse de résultats, cet hiver et très bientôt à nouveau, je l'espère.

Cet engagement, cette cohésion au sein de notre Conseil ont été agrémentés de petits et de grands plaisirs, comme lors du derby des bois ou de notre sortie de samedi. Le COVID nous a compliqué la tâche cette année encore (pas de 1<sup>er</sup> août ni d'Escalade), mais qu'importe, la vie a repris ses droits et un vent de renouveau souffle sur notre Conseil ; trois nouveaux membres vont d'ailleurs nous rejoindre prochainement.

Je voudrais terminer en témoignant toute ma gratitude aux membres du bureau, je l'ai déjà dit, mais aussi à Mesdames Possa, Schreiber et Mareemootoo et à toutes les personnes qui permettent à notre Conseil de fonctionner, ainsi qu'à Madame le Maire avec laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer cette année.

Chère Muriel, Madame la présidente élue, je vous adresse tous mes vœux de succès dans votre nouvelle fonction, en vous souhaitant d'avoir autant de plaisir que j'en ai eu à l'exercer.

Quant à moi, je redescends de ce perchoir dans quelques jours en me réjouissant de vous retrouver dans l'arène. Merci et bravo à vous toutes et tous qui êtes le Conseil municipal !

Vive le Conseil municipal, et vive Versoix !